

**PERMANENCE INSTRUCTEUR ADS
(Secteurs Est et Plateau)**

N°

Madame, Monsieur,

Vous avez un projet sur une commune du secteur Est ou Plateau de Grand Besançon Métropole et vous souhaitez être aidé pour constituer votre dossier d'urbanisme (Déclaration préalable, permis de construire...) par le service ADS. Il est nécessaire de renseigner les éléments en gras.

Votre projet se situe :

Adresse postale du projet :

Référence(s) cadastrale(s) :

Zone PLU à appliquer à votre projet :

Servitudes applicables : ABF - ER -

Pour votre projet, vous pouvez consulter le règlement applicable à votre terrain sur le site internet de Grand Besançon Métropole : <https://www.grandbesancon.fr/> rubrique : Infos pratiques – Urbanisme – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – ou vous rendre à la mairie de votre commune pour consulter le Plan Local d'Urbanisme.

Vous avez été reçu ce jour, le, au service Autorisations du Droit des Sols (ADS) par un instructeur, Madame

Voici nos coordonnées pour nous joindre : Grand Besançon Métropole – Service ADS - Tél : 03.81.61.51.22
Mails des instructeurs des secteurs Est et Plateau : nadine.bonzi@grandbesancon.fr – marion.ciantia@grandbesancon.fr

Tableau à renseigner :

Nom - Prénom							
Coordonnées							
Nature du projet							
Dossier à déposer	DP	PCMI	PC	AT	PA	PD	CU

Description du projet :